

DEPARTEMENT DE L'OISE



VILLE DE CLERMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**18. Avenant à la
convention d'Opération de
Revitalisation du Territoire
de Clermont**

Présents : M OLLIVIER, Mme GUILOINEAU, M BELLANGER,
Mme GRANGE, M PORTEMER, Mme DOUREY BENOIT, M
MIDA, Mme DEMONIERE, M DENYS, Mme BOVERY, M
DELCROIX X, Mme MRABET, M. MINE, Mme DARRIGADE,
M LAMBERT, Mme CHANOINE, M FAKALLAH, M BOURDIN,
Mme SICARD, M SANGUINA, M FORTANÉ, Mme MOPIN, M
PERNIER, Mme BERAULT, M DELCROIX J, M CUSSENE,
M VATINEL, Mme MEUBLAT, M PLAISANCE

Le nombre de Conseillers
Municipaux

- En exercice : 33
- Présents : 29
- Votants : 29

Absents : Mme BARBIER, Mme MARINO, Mme
VITANOSTRA, Mme MARCHAL

Secrétaire : M CUSSENE

La séance est ouverte à 19 h 00

Date de dépôt :
29/04/2026

Date de publication
ou notification :

18. Avenant à la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire de Clermont

Vu la délibération du conseil municipal de Clermont du 6 février 2023 et de la communauté de communes du Clermontois du 15 décembre 2022 ayant permis la signature de la convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) ;

Considérant que la convention ORT du territoire est arrivée à son terme et que l'Etat permet de prolonger le dispositif jusqu'au 31 décembre 2026 pour laisser s'installer les équipes municipales nouvellement élues ;

Que la commune de Mouy est favorable à prolonger le dispositif et qu'elle a délibéré le 9 février 2026 ;

Considérant que le dispositif permet d'activer des outils et des dispositifs importants pour le territoire, en matière d'habitat dégradé, d'activités commerciales et de reconquêtes de friches.

La communauté de communes du Clermontois, partenaire du dispositif, devra également se prononcer sur la suite à donner et autoriser le président à signer.

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE :

- ▶ **D'APPROUVER** l'avenant tel qu'annexé à la présente délibération
- ▶ **D'AUTORISER** Monsieur le maire ainsi que son premier adjoint à signer le document et toutes les pièces afférentes.

Pour copie conforme

Le Maire,

Lionel OLLIVIER.

